319

FR. 1
30716

Cote
FRC
24926

CONVENTION NATIONALE.

# RAPPORTS
## DE
## ST.-JUST,

*Au nom des comités de ſalut public & de ſûreté générale,*

ET

## DÉCRETS DE LA CONVENTION NATIONALE,

RELATIFS AUX PERSONNES INCARCÉRÉES.

*Des 8 & 13 ventôſe, l'an 2 de la République françaiſe une & indiviſible.*

IMPRIMÉS PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Vous avez décrété, le 4 de ce mois, que vos deux comités réunis de ſalut public & de ſûreté générale vous feroient un rapport ſur les détentions, ſur les moyens les plus courts de reconnoître & de délivrer l'innocence & le patriotiſme opprimés, comme de punir les coupables.

Je ne veux point traiter cette queſtion devant vous, comme ſi j'étois accuſateur ou défenſeur, ou comme ſi vous étiez juges : car les détentions n'ont pas pris leur ſource dans des relations judiciaires, mais dans la ſûreté du peuple & du gouvernement.



THE NEWBERRY LIBRARY

Je ne veux point parler des orages d'une révolution comme d'une dispute de rhéteurs ; & vous n'êtes point juges, & vous n'avez point à vous déterminer par l'intérêt civil, mais par le salut du peuple, placé au-dessus de nous.

Toutefois, il faut être juste ; mais au lieu de l'être conséquemment à l'intérêt particulier, il faut l'être conséquemment à l'intérêt public.

Vous avez donc moins à décider de ce qui importe à tel ou tel individu, qu'à décider de ce qui importe à la République ; moins à céder aux vues privées, qu'à faire triompher des vues universelles.

Les détentions embrassent plusieurs questions politiques : elles tiennent à la complexion & à la solidité du souverain ; elles tiennent aux mœurs républicaines, aux vertus ou aux vices, au bonheur ou au malheur des générations futures ; elles tiennent à votre économie par l'idée qu'il convient de vous faire de la richesse, de la possession ; principes oubliés jusqu'aujourd'hui, rapprochemens méconnus & sans lesquels notre République seroit un songe dont le réveil seroit son déchirement. Les détentions tiennent aux progrès de la raison & de la justice. Parcourez les périodes qui les ont amenées. On a passé, par rapport à la minorité rebelle, du mépris à la défiance, de la défiance aux exemples, des exemples à la terreur.

Aux détentions tient la perte ou le triomphe de nos ennemis. Je ne sais pas exprimer à demi ma pensée ; je suis sans indulgence pour les ennemis de mon pays, je ne connois que la justice.

Il n'est peut-être pas possible de traiter, avec quelque solidité & quelque fruit, des détentions, &

même de me rendre intelligible, ſans parcourir en même temps notre ſituation.

Un empire ſe ſoutient-il par ſon propre poids, ou faut-il qu'un ſyſtême profondément combiné d'inſtitutions y mette l'harmonie ? Une ſociété dont les rapports politiques ne ſont point dans la nature, où l'intérêt & l'avarice ſont les reſſorts ſecrets de beaucoup d'hommes que l'opinion contrarie, & qui s'efforcent de tout corrompre pour échapper à la juſtice ; une telle ſociété ne doit-elle point faire les plus grands efforts pour s'épurer, ſi elle veut ſe maintenir ? & ceux qui veulent l'empêcher de s'épurer, ne veulent-ils pas la corrompre ? & ceux qui veulent la corrompre, ne veulent-ils pas la détruire ?

Dans une monarchie, il n'y a qu'un gouvernement ; dans une République, il y a, de plus, des inſtitutions, ſoit pour comprimer les mœurs, ſoit pour arrêter la corruption des lois ou des hommes. Un état où ces inſtitutions manquent n'eſt qu'une République illuſoire ; & comme chacun y entend par ſa liberté l'indépendance de ſes paſſions & de ſon avarice, l'eſprit de conquête & l'égoïſme s'établit entre les citoyens ; & l'idée particulière que chacun ſe fait de ſa liberté, ſelon ſon intérêt, produit l'eſclavage de tous.

Nous avons un gouvernement ; nous avons ce lien commun de l'Europe, qui conſiſte dans des pouvoirs & une adminiſtration publique ; *les inſtitutions qui ſont l'ame de la République*, nous manquent.

Nous n'avons point de lois civiles qui conſacrent notre bonheur, nos relations naturelles, & détrui-

ſent les élémens de la tyrannie ; une partie de la jeuneſſe eſt encore élevée par l'ariſtocratie : celle-ci eſt puiſſante & opulente ; l'étranger qui s'eſt efforcé de corrompre les talens, ſemble vouloir encore deſſécher nos cœurs. Nous ſommes inondés d'écrits dénaturés : là on déifie l'athéiſme intolérant & fanatique ; on croiroit que le prêtre s'eſt fait athée, & que l'athée s'eſt fait prêtre : il n'en faut plus parler ! il nous faudroit de l'énergie, on nous ſuggère le délire & la foibleſſe.

L'étranger n'a qu'un moyen de nous perdre ; c'eſt de nour dénaturer & de nous corrompre, pniſqu'une République ne peut repoſer que ſur la nature & ſur les mœurs. C'eſt Philippe qui remue Athènes, c'eſt l'étranger qui veut rétablir le trône, & qui répond à nos paroles qui s'envolent, par des crimes profonds qui nous reſtent.

Lorſqu'une république, voiſine des tyrans, en eſt agitée, il lui faut des lois fortes ; il ne lui faut point de ménagemens contre les partiſans de ſes ennemis, contre les indifférens même.

C'eſt l'étranger qui défend officieuſement les criminels.

Les agens naturels de cette perverſité ſont les hommes qni, par leur vengeance & leurs intérêts, font cauſe comune avec les ennemis de la République.

Vous avez voulu une République ; ſi vous ne vouliez point en même temps ce qui la conſtitue, elle enſeveliroit le peuple ſous ſes débris. Ce qui conſtitue une République, c'eſt la deſtruction totale de ce qui lui eſt oppoſé. On ſe plaint des meſures révolutionnaires ; mais nous ſommes des

modérés en comparaiſon de tous les autres gouvernemens.

En 1788, Louis XVI fit immoler huit mille perſonnes de tout âge, de tout ſexe, dans Paris, dans la rue Mêlée & ſur le Pont-Neuf. La cour renouvela ces ſcènes au Champ-de-Mars; la cour pendoit dans les priſons; les noyés que l'on ramaſſoit dans la Seine, étoient ſes victimes; il y avoit quatre cent mille priſonniers; l'on pendoit par an quinze mille contrebandiers; en rouoit trois mille hommes; il y avoit dans Paris plus de priſonniers qu'aujourd'hui. Dans les temps de diſette, les régimens marchoient contre le peuple. Parcourez l'Europe; il y a dans l'Europe quatre millions de priſonniers, dont vous n'entendez pas les cris, tandis que votre modération parricide laiſſe triompher tous les ennemis de votre gouvernement. Inſenſés que nous ſommes! nous mettons un luxe métaphyſique dans l'étalage de nos principes, les rois, mille fois plus cruels que nous, dorment dans le crime.

Citoyens, par quelle illuſion perſuaderoit-on que vous êtes inhumains? Votre tribunal révolutionnaire a fait périr trois cents ſcélérats depuis un an: & l'Inquiſition d'Eſpagne n'en a-t-elle pas fait plus? & pour quelle cauſe, grand Dieu! & les tribunaux d'Angleterre n'ont-ils égorgé perſonne cette année! & Bender, qui faiſoit rôtir les enfans des Belges; & les cachots de l'Allemagne où le peuple eſt enterré, on ne vous en parle point! Parle-t-on de clémence chez les rois d'Europe? Non: ne vous laiſſez point amollir.

La cour de Londres, qui craint la guerre, ſemble l'ennemie de la paix; elle affecte une contenance qui en impoſe au peuple anglais: mais ſi vous vous mon-

trez rigides, ſi vous vous conſtituez l'état, & ſi le poids de votre politique écraſe tous ſes partiſans & comprime ſes combinaiſons, le lendemain du jour où elle aura paru la plus éloignée de la paix, la plus confiante dans ſa force, la plus ſuperbe dans ſes prétentions, elle vous propoſera la paix.

N'avez-vous point le droit de traiter les partiſans de la tyrannie comme on traite ailleurs les partiſans de la liberté ? Seriez-vous ſages même, ſi vous en agiſſiez autrement ? On a tué Marat & banni Margarot, dont on a confiſqué les biens : tous les tyrans en ont marqué leur joie ; craindrions-nous de perdre leur eſtime, en nous montrant auſſi politiques qu'eux ?

Que Margarot revienne de Botany-Bay ! qu'il ne périſſe point ! que ſa deſtinée ſoit plus forte que le gouvernement qui l'opprime ! Les révolutions commencent par d'illuſtres malheureux vengés par la fortune. Que la providence accompagne Margarot à Botany-Bay ! qu'un décret du peuple affranchi le rappelle du fond des déſerts, ou venge ſa mémoire !

Citoyens, on arrête en vain l'inſurrection de l'eſprit humain ; elle dévorera la tyrannie : mais tout dépend de notre exemple & de la fermeté de nos meſures.

Apparemment il ſe trame quelqu'attentat, ſur l'iſſue duquel les rois comptent, puiſqu'ils ſe montrent inſolens après leurs défaites. Peut-on ſuppoſer même qu'ils ont renoncé à leurs projets & à celui de nous perdre ? On ne peut le croire ſans doute, à moins qu'on ne ſoit inſenſé. Supputez maintenant quels ſont ceux qui trahiſſent, en peſant tout au poids

du bon ſens; ſont-ce ceux qui vous donnent des conſeils ſévères, ou ceux qui vous en donnent d'indulgens ?

La monarchie, jalouſe de ſon autorité, nageoit dans le ſang de trente générations; & vous balanceriez à vous montrer ſévères contre une poignée de coupables! Ceux qui demandent la liberté des ariſtocrates ne veulent point la République, & craignent pour eux. C'eſt un ſigne éclatant de trahiſon, que la pitié que l'on fait paroître pour le crime, dans une République qui ne peut être aſſiſe que ſur l'inflexibilité. Je défie tous ceux qui parlent en faveur de l'ariſtocratie détenue, de s'expoſer à l'accuſation publique dans un tribunal. La voix des criminels & des hommes tarrés & corrompus peut-elle être comptée dans le jugement de leurs pareils?

Soit que les partiſans de l'indulgence ſe ménagent quelque reconnoiſſance de la part de la tyrannie, ſi la République étoit ſubjuguée, ſoit qu'ils craignent qu'un degré de plus de chaleur & de ſévérité dans l'opinion & dans les principes ne les conſume, il eſt certain qu'il y a quelqu'un qui, dans ſon cœur, conduit le deſſein de nous faire rétrograder ou de nous opprimer : & nous nous gouvernons comme ſi jamais nous n'avions été trahis, comme ſi nous ne pouvions plus l'être. La confiance de nos ennemis nous avertit de nous préparer à tout, & d'être inflexibles.

La première loi de toutes les loix eſt la conſervation de la République; & ce n'eſt point ſous ce rapport que les queſtions les plus délicates ſont ſouvent ici examinées. Des conſidérations ſecrètes entraî-

nent les délibérations ; la juſtice eſt toujours conſidérée ſous le rapport de la foibleſſe & d'une clémence cruelle, ſans qu'on prenne la peine de juger ſi le parti que l'on propoſe entraîne la ruine de l'état. La juſtice n'eſt pas clémence ; elle eſt ſévérité.

Il eſt une ſecte politique dans la France, qui joue tous les partis; elle marche à pas lents. Parlez-vous de terreur, elle vous parle de clémence ; devenez-vous clémens, elle vous vante la terreur ; elle veut être heureuſe & jouir ; elle oppoſe la perfection au bien, la prudence à la ſageſſe. Ainſi dans un gouvernement où la morale n'eſt point rendue pratique par des inſtitutions fortes qui rendent le vice difforme, la deſtinée publique change au gré du bel eſprit & des paſſions diſſimulées.

Eprouvons-nous des revers, les indulgens prophétiſent des malheurs; ſommes-nous vainqueurs, on en parle à peine. Dernièrement on s'eſt moins occupé des victoires de la République que de quelques pamphlets ; & tandis qu'on détourne le peuple des mâles objets, les auteurs des complots criminels reſpirent & s'enhardiſſent.

On diſtrait l'opinion des plus purs conſeils, & le peuple français de ſa gloire, pour l'appliquer à des querelles polémiques. Ainſi, Rome ſur ſon déclin, Rome dégénérée, oubliant ſes vertus, alloit voir au cirque combattre des bêtes ; & tandis que le ſouvenir de tout ce qu'il y a de grand & de généreux parmi nous ſemble obſcurci, les principes de la liberté publique peu - à - peu s'effacent, ceux du gouvernement ſe relâchent ; & c'eſt ce que l'on veut pour accélérer notre perte. L'in-

dulgence eſt pour les conſpirateurs, & la rigueur eſt pour le peuple. On ſemble ne compter pour rien le ſang de 200,000 patriotes répandu & oublié : on a fait un mémoire ; on eſt vertueux par écrit, il ſuffit ; on s'exempte de probité ; on s'eſt engraiſſé des dépouilles du peuple, on en regorge, & on l'inſulte, & l'on marche en triomphe, traîné par le crime, pour lequel on prétend exciter votre compaſſion : car enfin on ne peut garder le ſilence ſur l'impunité des plus grands coupables qui veulent briſer l'échafaud, parce qu'ils craignent d'y monter.

C'eſt le relâchment de ces maximes, dont l'âpreté néceſſaire eſt chaque jour combattue, qui cauſe les malheurs publics ; c'eſt lui qui fait diſparoître l'abondance, & nous trouble de plus en plus, ſous le prétexte de tranquillité. Chacun immole le bonheur public au ſien : le pauvre pouſſe la charrue & défend la révolution ; beaucoup d'emplois ſont pour des fripons enrichis par la liberté, & pour des comptables qui font la guerre à la juſtice.

C'eſt ce relâchement qui vous demande l'ouverture des priſons, & vous demande en même temps la miſere, l'humiliation du peuple, & d'autres Vendées. Au ſortir des priſons, ils prendront les armes, n'en doutez pas. Si l'on eût arrêté, il y a un an, tous les royaliſtes, vous n'auriez point eu de guerre civile.

La même conjuration ſemble s'ourdir pour les ſauver, qui s'ourdit autrefois pour ſauver le roi. Je parle ici dans la ſincérité de mon cœur ; rien ne m'a paru jamais ſi ſenſible que ce rapproche-

ment. La monarchie n'eſt point un roi, elle eſt le crime; la république n'eſt point un ſénat, elle eſt la vertu : quiconque ménage le crime, veut rétablir la monarchie & immoler la liberté.

Et après que, par la noirceur du'une inertie hypocrite, on a altéré la proſpérité & la force du gouvernement, on vient déclamer contre lui. Il me ſemble voir une immenſe chaîne autour du peuple français, dont les tyrans tiennent un bout & la faction des indulgens tient l'autre, pour nous ſerrer.

On tourne en ſophiſmes toutes les queſtions les plus ſimples, pour vous entraver; c'eſt ainſi que Vergniaud, vous voyant déterminés à donner une conſtitution à la République, mit tout le droit public en problêmes, & vous propoſa une ſérie de queſtions à réſoudre, que l'on eût mis un ſiècle à diſcuter.

On imite parfaitement cette conduite, lorſqu'on vous propoſe d'examiner les détentions ſelon des principes de molleſſe : par-là, on vous embarraſſe dans un luxe de ſentimens faux, on ſépare la légiſlation & le ſentiment du bien public. Et les fripons, & les tyrans, & les ennemis de la patrie ſont-ils donc à vos yeux dans la nature, ô vous qui reclamez en ſon nom pour eux !

Notre but eſt de créer un ordre de choſes tel qu'une pente univerſelle vers le bien s'établiſſe; tel que les factions ſe trouvent tout-à-coup lancées ſur l'échafaud; tel qu'une mâle énergie incline l'eſprit de la nation vers la juſtice; tel que nous obtenions dans l'intérieur le calme néceſſaire pour fonder la félicité du peuple; car il n'y a, comme

au temps de Briſſot, que l'ariſtocratie & l'intrigue qui ſe remuent : les ſociétés populaires ne ſont point agitées, les armées ſont paiſibles, le peuple travaille ; ce ſont donc tous les ennemis qui s'agitent ſeuls, & qui s'agitent pour renverſer la révolution. Notre but eſt d'établir un gouvernement ſincère, tel que le peuple ſoit heureux ; tel enfin, que la ſageſſe & la providence éternelle préſidant ſeules à l'établiſſement de la République, elle ne ſoit plus chaque jour ébranlée par un forfait nouveau.

Les révolutions marchent de foibleſſe en audace, & de crime en vertu. Il ne faut point que l'on ſe flatte d'établir un ſolide empire ſans difficultés ; il faut faire une longue guerre à toutes les prétentions, & comme l'intérêt humain eſt invincible, ce n'eſt guère que par le glaive que la liberté d'un peuple eſt fondée.

Il s'éleva dans le commencement de la révolution des voix indulgentes en faveur de ceux qui la combattoient : cette indulgence qui ménagea pour lors quelques coupables, a depuis coûté la vie à 200,000 hommes dans la Vendée ; cette indulgence nous a mis dans la néceſſité de raſer des villes ; elle a expoſé la patrie à une ruine totale ; & ſi aujourd'hui vous vous laiſſiez aller à la même foibleſſe, elle vous coûteroit un jour trente ans de guerre civile.

Il eſt difficile d'établir une république autrement que par la cenſure inflexible de tous les crimes. Jamais Précy, jamais Larouerie & Paoly n'auroient créé de parti ſous un gouvernement jaloux & rigoureux. La jalouſie vous eſt néceſſaire : vous

n'avez le droit ni d'être clémens, ni d'être ſenſibles pour les trahiſons; vous ne travaillez pas pour votre compte, mais pour le peuple. Lycurgue avoit cette idée dans le cœur, lorſqu'après avoir fait le bien de ſon pays avec une rigidité impitoyable, il s'exila lui-même.

A voir l'indulgence de quelques-uns, on les croiroit propriétaires de nos deſtinées, & les pontifes de la liberté. Notre hiſtoire, depuis le mois de mai dernier, eſt un exemple des extrémités terribles où conduit l'indulgence. A cette époque Dumouriez avoit évacué nos conquêtes; les patriotes avoient été poignardés dans Francfort; Cuſtine avoit livré Mayence, le Palatinat & par ſuite le cours du Rhin: le Calvados étoit en feu; enfin la Vendée étoit triomphante; Lyon, Bordeaux, Marſeille, Toulon étoient révoltés contre le peuple français. Condé, Valenciennes, le Queſnoi étoient livrés; nous étions malheureux dans les Pyrénées, dans le Mont-Blanc; tout le monde vous trahiſſoit, & l'on ſembloit ne ſe charger plus de gouverner l'état & de commander les troupes que pour les livrer & en dévorer un débris. Les flottes étoient vendues; les arſenaux, les vaiſſeaux en cendre, les monnoies avilies, les étrangers maîtres de nos banques & de notre induſtrie, & le plus grand de nos malheurs étoit alors une certaine crainte de déployer l'autorité néceſſaire pour ſauver l'état; enſorte que la conjuration du côté droit avoit briſé d'avance par un piége inoui les armes avec leſquelles vous pouviez le combattre & le punir un jour: ce ſont ces armes que l'on veut briſer encore.

La conſtitution rallia le ſouverain. Vous maî-

trisâtes la fortune & la victoire, & vous déployâtes enfin contre les ennemis de la liberté l'énergie qu'ils avoient déployée contre vous : car tandis qu'on vous suggéroit des scrupules de défendre la patrie, Précy, Charrette & tous les conjurés brûloient la cervelle à ceux qui n'étoient point de leur avis & refusoient de suivre leurs rassemblemens ; & ceux qui cherchoient à nous énerver, ne sont rien & ne proposent rien pour énerver nos ennemis ; on croiroit à les entendre, que l'Europe est tranquille & ne fait point de levées contre nous ; on croiroit à les entendre, que les frontières sont paisibles comme nos places publiques.

Citoyens, on veut vous lier & nous abrutir pour rendre nos défaites plus faciles. A voir avec quelle complaisance on vous entretient du sort des oppresseurs, on seroit tenté de croire que l'on s'embarrasse peu que nous soyons opprimés.

Telle est la marche des factions nouvelles : elles ne sont point audacieuses, parce qu'il existe un tribunal qui lance une mort prompte ; mais elles assiégent tous les principes & dessèchent le corps politique. On nous attaqua long-temps de vive force ; on veut nous miner aujourd'hui par des maladies de langueur : car, voilà ce que présente la République dégénérée de la rigidité où la porta le supplice de Brissot & de ses complices : c'est alors que par-tout vous fûtes vainqueurs ; c'est alors que les denrées baissèrent & que le change reprit quelque valeur.

L'effor du gouvernement révolutionnaire qui avoit établi la dictature de la justice, est tombé ;

on croiroit que les cœurs des coupables & des juges, effrayés des exemples, ont transigé tout bas pour glacer la justice & lui échapper.

On croiroit que chacun, épouvanté de sa conscience & de l'inflexibilité des lois, s'est dit à lui-même : Nous ne sommes pas assez vertueux pour être si terribles ; législateurs philosophes, compatissez à ma foiblesse ; je n'ose point vous dire, je suis vicieux; j'aime mieux vous dire, vous êtes cruels.

Ce n'est point avec ces maximes que nous acquerrons de la stabilité. Je vous ai dit qu'à la destruction de l'aristocratie le système de la République étoit lié.

En effet, la force des choses nous conduit peut-être à des résultats auxquels nous n'avons point pensé. L'opulence est dans les mains d'un assez grand nombre d'ennemis de la révolution ; les besoins mettent le peuple qui travaille dans la dépendance de ses ennemis. Concevez-vous qu'un empire puisse exister, si les rapports civils aboutissent à ceux qui sont contraires à la forme du gouvernement ? Ceux qui font des révolutions à moitié, n'ont fait que se creuser un tombeau. La révolution nous conduit à reconnoître ce principe, que celui qui s'est montré l'ennemi de son pays n'y peut être propriétaire. Il faut encore quelques coups de génie pour nous sauver.

Seroit-ce donc pour ménager des jouissances à ses tyrans que le peuple verse son sang sur les frontières, & que toutes les familles portent le deuil de leurs enfans ? Vous reconnoîtrez ce principe, que celui-là seul a des droits dans notre

patrie, qui a coopéré à l'affranchir. Aboliſſez la mendicité qui déshonore un état libre; les propriétés des patriotes ſont ſacrées, mais les biens des conſpirateurs ſont là pour tous les malheureux. Les malheureux ſont les puiſſances de la terre; ils ont le droit de parler en maîtres aux gouvernemens qui les négligent. Ces principes ſont éverſifs des gouvernemens corrompus; ils détruiroient le vôtre, ſi vous le laiſſiez corrompre; immolez donc l'injuſtice & le crime, ſi vous ne voulez point qu'ils vous immolent.

Il faut appeler auſſi votre attention ſur les moyens de rendre inébranlables la démocratie & la repréſentation. Tous les pouvoirs & tout ce qu'il y a d'intermédiaire entre le peuple & vous, eſt plus fort que vous & le peuple.

Rendez une loi générale qui appelle aux armes toute la nation; votre loi eſt executée, toute la nation prend les armes. Rendez un décret contre un général, contre un abus particulier du gouvernement, vous ne ſerez point toujours obéis. Cela dérive de la foibleſſe de la légiſlation, de ſes viciſſitudes & des propoſitions déhontées en faveur de l'ariſtocratie, qui dépravent l'opinion. Cela dérive de l'impunité des fonctionnaires, & de ce que dans les ſociétés populaires le peuple eſt ſpectateur des fonctionnaires, au lieu de les juger; de ce que mille intrigues ſont en concurrence avec la juſtice qui n'oſe frapper. Plus les fonctionnaires ſe mettent à la place du peuple, moins il y a de démocratie. Lorſque je ſuis dans une ſociété populaire, que mes yeux ſont ſur le peuple qui applaudit & qui ſe place au ſecond rang, que de réflexions m'affligent! La ſociété de Strasbourg,

quand l'Alsace fut livrée, étoit composée de fonctionnaires qui bravoient leurs devoirs. C'étoit un comité central d'agens responsables, qui faisoient la guerre à la révolution, sous les couleurs patriotiques. Mettez tout à sa place : l'égalité n'est pas dans les pouvoirs utiles au peuple, mais dans les hommes ; l'égalité ne consiste pas en ce que tout le monde ait de l'orgueil, mais en ce que tout le monde ait de la modestie.

J'ose dire que la République seroit bientôt florissante, si le peuple & la représentation avoient la principale influence, & si la souveraineté du peuple étoit épurée des aristocrates & des comptables qui semblent l'usurper pour acquérir l'impunité. *Y a-t-il quelqu'espérance de justice, lorsque les malfaiteurs ont le pouvoir de condamner leurs juges*, dit William : que rien de mal ne soit pardonné ni impuni dans le gouvernement ; la justice est plus redoutable pour les ennemis de la République, que la terreur seule. Que de traîtres ont échappé à la terreur qui parle, & n'échapperoient pas à la justice qui pèse les crimes dans sa main ! La justice condamne les ennemis du peuple, & les partisans de la tyrannie parmi nous, à un esclavage éternel. La terreur leur en laisse espérer la fin ; car toutes les tempêtes finissent, & vous l'avez vu : la justice condamne les fonctionnaires à la probité ; la justice rend le peuple heureux & consolide le nouvel ordre de choses. La terreur est une arme à deux tranchans, dont les uns se sont servis à venger le peuple, & d'autres à servir la tyrannie ; la terreur a rempli les maisons d'arrêt, mais on ne punit point les coupables ; la terreur a passé comme un orage. N'attendez de sévérité durable dans le caractère

public, que de la force des inſtitutions ; un calme affreux ſuit toujours nos tempêtes, & nous ſommes auſſi toujours plus indulgens après qu'avant la terreur.

Les auteurs de cette dépravation ſont les indulgens qui ne ſe ſoucient pas de demander de compte à perſonne, parce qu'ils craignent qu'on ne leur en demande à eux-mêmes; ainſi, par une tranſaction tacite entre tous les vices, la patrie ſe trouve immolée à l'intérêt de chacun, au lieu que tous les intérêts privés ſoient immolés à la patrie.

Marat avoit quelques idées heureuſes ſur le gouvernement repréſentatif, que je regrette qu'il ait emportées : il n'y avoit que lui qui pût les dire; il n'y aura que la néceſſité qui permettra qu'on les entende de la bouche de tout autre.

Il s'eſt fait une révolution dans le gouvernement ; elle n'a point pénétré l'état civil. Le gouvernement repoſe ſur la liberté, l'état civil ſur l'ariſtocratie, qui forme un rang intermédiaire d'ennemis de la liberté entre le peuple & vous ; pouvez-vous reſter loin du peuple, votre unique ami ?

Forcez les intermédiaires au reſpect rigoureux de la repréſentation nationale & du peuple. Si ces principes pouvoient être adoptés, notre patrie ſeroit heureuſe, & l'Europe ſeroit bientôt à nos pieds.

Juſqu'à quand ſerons-nous dupes, & de nos ennemis intérieurs par l'indulgence déplacée, & des ennemis du dehors dont nous favoriſons les projets par notre foibleſſe.

Épargnez l'ariſtocratie, & vous vous préparerez

50 ans de troubles; *osez*, ce mot renferme toute la politique de notre révolution.

L'étranger veut régner chez nous par la discorde; étouffons-la en séquestrant nos ennemis & ses partisans. Rendons guerre pour guerre : nos ennemis ne peuvent plus nous résister long-temps; ils nous font la guerre pour s'entre-détruire. *Pitt veut détruire la Maison d'Autriche, celle-ci la Prusse, tous ensemble l'Espagne; & cette affreuse & fausse alliance veut détruire les Républiques de l'Europe.*

Pour vous, détruisez le parti rebelle; bronzez la liberté; vengez les patriotes victimes de l'intrigue; mettez le bon sens & la modestie à l'ordre du jour; ne souffrez point qu'il y ait un malheureux ni un pauvre dans l'état : ce n'est qu'à ce prix que vous aurez fait une révolution & une République véritable : eh! qui vous sauroit gré du malheur des bons & du bonheur des méchans?

# DÉCRET.

LA Convention nationale, après avoir entendu le rapport des comités de ſalut public & de ſûreté générale réunis, décrète que le comité de ſûreté générale eſt inveſti du pouvoir de mettre en liberté les patriotes détenus. Toute perſonne qui réclamera ſa liberté, rendra compte de ſa conduite depuis le premier mai 1789.

Les propriétés des patriotes ſont inviolables & ſacrées. Les biens des perſonnes reconnues ennemies de la révolution ſeront ſéqueſtrés au profit de la République; ces perſonnes ſeront détenues juſqu'à la paix, & bannies enſuite à perpétuité.

Le rapport, ainſi que le préſent décret, ſeront imprimés & envoyés ſur-le-champ, par des courriers extraordinaires, aux départemens, aux armées & aux ſociétés populaires.

Viſé par l'inſpecteur, *ſigné*, S. E. MONNEL.

Collationné à l'original, par nous préſident & ſecrétaires de la Convention nationale, à Paris, le 8 ventôſe, l'an ſecond de la République une & indiviſible.

*Signé*, DUBARRAN, *ex-préſident;* Gbl. BOUQUIER & BELLEGARDE, *ſecrétaires.*

Au nom de la République, le Conſeil exécutif proviſoire mande & ordonne à tous les corps adminiſtratifs & tribunaux, que la préſente loi ils faſſent conſigner dans leurs regiſtres, lire, publier & afficher, & exécuter dans leurs départemens & reſſort reſpectifs. En foi de quoi, nous y avons appoſé notre ſignature & le ſceau de la République. A Paris, le huitième jour de ventôſe, l'an ſecond de la République françaiſe une & indiviſible.

*Signé*, PARÉ; *contre-ſigné*, GOHIER, & ſcellée du ſceau de la République.

Certifié conforme à l'original, *ſigné*, GOHIER.

CONVENTION NATIONALE.

# RAPPORT

*Sur le mode d'exécution du Décret contre les ennemis de la révolution,*

FAIT AU NOM DU COMITÉ DE SALUT PUBLIC,

PAR ST.-JUST,

*Le 13 Ventôse l'an II de la République.*

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

JE vous préſente, au nom du comité de ſalut public, le mode d'exécution du décret rendu le 8 de ce mois contre les ennemis de la révolution.

C'eſt une idée très-généralement ſentie, que toute la ſageſſe d'un gouvernement conſiſte à réduire le parti oppoſé à la révolution & à rendre le peuple heureux aux dépens de tous les vices & de tous les ennemis de la liberté.

C'eſt le moyen d'affermir la révolution que de la faire tourner au profit de ceux qui la ſoutiennent & à la ruine de ceux qui la combattent.

Identifiez-vous par la penſée aux mouvemens ſecrets de tous les cœurs, franchiſſez les idées intermédiaires qui vous ſéparent du but où vous tendez. Il vaut mieux hâter la marche de la révolution que

de la ſuivre au gré de tous les complots qui l'embarraſſent, qui l'entravent. C'eſt à vous d'en déterminer le plan, & d'en précipiter les réſultats pour l'avantage de l'humanité.

Que le cours rapide de votre politique entraîne toutes les intrigues de l'étranger. Un grand coup que vous frappez retentit ſur le trône & ſur le cœur de tous les rois. Les lois & les meſures de détail ſont des piqûres que l'aveuglement endurci ne ſent pas.

Faites-vous reſpecter, en prononçant avec fierté la deſtinée du peuple français; vengez le peuple de douze cents ans de forfaits contre ſes pères.

On trompe les peuples de l'Europe ſur ce qui ſe paſſe chez nous; on traveſtit vos diſcuſſions, mais on ne traveſtit point les lois fortes; elles pénètrent tout à-coup les pays étrangers comme l'éclair inextinguible.

Que l'Europe apprenne que vous ne voulez plus un malheureux ni un oppreſſeur ſur le territoire français; que cet exemple fructifie ſur la terre : qu'il y propage l'amour des vertus & le bonheur. Le bonheur eſt une idée neuve en Europe.

## DÉCRET.

La Convention nationale, ſur le rapport du comité de ſalut public, décrète :

### ARTICLE PREMIER.

Toutes les communes de la République dreſſeront un état des patriotes indigens qu'elles renferment, avec leurs noms, leur age, leur profeſſion, le nombre & l'âge de leurs enfans. Les directoires de diſtrict feront parvenir, dans le plus bref délai, ces états au comité de ſalut public.

II.

Lorſque le comité de ſalut public aura reçu ces états, il fera un rapport ſur les moyens d'indemniſer tous les malheureux avec les biens des ennemis de la révolution, ſelon le tableau que le comité de ſûreté générale lui en aura préſenté, & qui ſera rendu public.

III.

En conſéquence, le comité de ſûreté générale donnera des ordres précis à tous les comités de ſurveillance de la République, pour que dans un délai qu'il fixera à chaque diſtrict, ſelon ſon éloignement, ces comités lui faſſent paſſer reſpectivement les noms, la conduite de tous les détenus depuis le premier mai 1789. Il en ſera de même de ceux qui ſeront détenus par la ſuite.

IV.

Le comité de ſûreté générale joindra une inſtruction au préſent décret, pour en faciliter l'exécution.

Viſé par l'inſpecteur.

*Signé*, MONNEL.

Collationné à l'original par nous préſident & ſecrétaires de la Convention nationale, à Paris, le 14 ventôſe, l'an deuxième de la République une & indiviſible.

*Signé*, VOULLAND, *ex-préſident*; Elie LACOSTE, MATHIEU, T. BERLIER, Charles COCHON, BELLEGARDE, *ſecrétaires*.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

J23